

**Ministère de l'Agriculture,
de l'Agroalimentaire
et de la Forêt**

**Secrétariat d'Etat de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche**

Paris, le 9 mai 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

—

Stéphane LE FOLL et Thierry MANDON annoncent Un plan recherche et innovation 2025 pour la filière forêt-bois

—

Afin de soutenir la compétitivité et améliorer les performances de la filière forêt-bois, les Ministres en charge de la forêt, de l'environnement, de l'enseignement supérieur et de la recherche, de l'économie et de l'industrie, du logement et de l'habitat durable ont confié le 22 décembre 2015, à quatre personnalités la mission de poser les bases d'un plan innovation 2025 pour la filière forêt-bois :

- Monsieur Jean-Claude Sève, Président de l'institut technologique FCBA
- Monsieur Antoine d'Amécourt, Président de l'Institut de développement forestier (IDF) ;
- Monsieur François Houllier, Président de l'association ALLEnvi et PDG de l'INRA ;
- Monsieur Pierre-René Lemas, Directeur général du groupe Caisse des dépôts.

Les conclusions de la mission ont été présentées ce lundi 9 mai 2016 à Stéphane Le FOLL, Ministre de l'agriculture de l'agroalimentaire et de la forêt, Porte-parole du Gouvernement, et à Thierry MANDON, Secrétaire d'Etat en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche, puis à la presse et aux représentants de la filière forêt-bois.

Les travaux des missionnaires se sont appuyés sur différentes sources :

- des consultations individuelles et collectives avec les différents acteurs du domaine (professionnels, opérateurs de la recherche, acteurs publics, ...) ;
- des travaux récemment conduits, notamment dans le cadre du groupe de travail « Recherche Développement et Innovation » (RDI) du Programme national de la forêt et du bois (PNFB) ou du CSF Bois.

Ils débouchent sur deux ensembles de propositions qui concernent tant l'amont que l'aval de la filière :

- 13 projets de RDI regroupés selon trois grandes priorités complémentaires :
 - accroître les performances du secteur par des approches systèmes ;
 - développer les usages du bois et les nouveaux usages du bois dans une perspective bio-économique ;
 - adapter la forêt et préparer les ressources forestières du futur.

- une analyse des dispositifs et instruments de financement dans le secteur, basée sur une cartographie de l'existant et une caractérisation des modalités innovantes de financement.

En matière d'ingénierie financière, plusieurs recommandations ont été formulées. Elles portent sur :

- la valorisation des services éco-systémiques rendus par la filière forêt-bois ;
- l'élargissement de dispositifs innovants déjà éprouvés au niveau régional ;
- le développement d'une action de recherche sur des mécanismes innovants susceptibles d'amener de nouvelles liquidités à la filière ;
- l'étude de mécanismes financiers permettant de dynamiser les achats de bois et contribuant à la transparence des prix, à la contractualisation et à une meilleure sécurisation des approvisionnements.

Ce plan recherche et innovation 2025 pour la filière forêt-bois fera l'objet d'une restitution au CSF Bois. Il définit le cadre stratégique d'intervention à dix ans en matière de recherche et innovation, notamment dans la perspective du déploiement de la nouvelle programmation des investissements d'avenir (PIA 3).

Les actions proposées seront suivies conjointement par les Ministres en charge de la forêt, de l'environnement, de l'enseignement supérieur et de la recherche, de l'économie et de l'industrie, du logement et de l'habitat durable dans le cadre du CSF Bois.